



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

74170 - HAUTE-SAVOIE

N° 56/2025

ARRETE MUNICIPAL

**PORANT CREATION D'UN TARIF DANS LE CADRE DE LA REGIES DE RECETTES
MAISON FORTE DE HAUTETOUR & LA CURE
ET LA REGIE DE RECETTES DU MUSEE DE SAINT NICOLAS**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU l'arrêté n°51/2024 du 18 décembre 2024 portant modification des tarifs culturels pour l'année 2025,

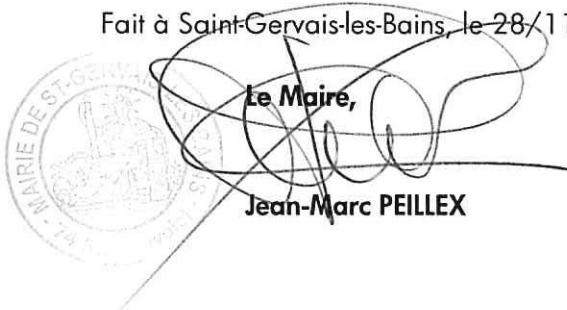
ARRETE

Article 1 : Le livre suivant, écrit en résidence à Saint-Gervais, va être mis en vente à La Maison forte de Hautetour, à La Cure et au Musée d'art Sacré de Saint-Nicolas :

Désignation	Prix de vente
Peau rouge – Laurence Nobécourt – Edition La rumeur libre – ISBN 978-2-35577-428-7	14.00 €

Article 2 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 28/11/2025



Le Maire,
Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 5-12-2025
Télétransmis en Sous-Préfecture le 5-12-2025